

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
		Etranger . . . . .	20 —

2.337 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Décembre, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Morand, 20, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Pouchet et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. Choullarian Vartan, 200, rue Paul-Bert, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Pouchet et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. Nayme (Jean), étudiant en pharmacie, 6, rue Beaulieu, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Combet. — M. Locquin (Marcel), 9, rue Jeanne-d'Arc, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Jossierand et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. Vidal (Maurice), Plazac (Dordogne), *Préhistoire, Anthropologie*, parrains MM. R. May et professeur Cardot. — M. Roth (Paul), Laboratoire de Biologie expérimentale de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5<sup>e</sup>), parrains MM. les D<sup>rs</sup> Riel et Bonnamour. — M. Delvincourt (L.), 3, rue Totus, Nîmes (Gard), *Coléoptères franco-rhéniens*, parrains MM. les D<sup>rs</sup> Riel et Bonnamour. — M<sup>lle</sup> Cluze, 22, rue Germain, Lyon (6<sup>e</sup>), parrains D<sup>r</sup> Riel et M. Pouchet. — M<sup>lle</sup> Croutaz, 7, rue d'Ivry, Lyon (4<sup>e</sup>), parrains MM. Defaïsse et Pouchet. — M. Parpillon (Gabriel), 2, rue de Verdun, Clos Bissardon, Lyon, parrains MM. Favrin et Pouchet. — M. Bussac (Julien), 166, rue Cuvier, Lyon (6<sup>e</sup>), parrains MM. Drevet et Guillemoz. — M. Guillaume (Robert), 104, chemin du Château-Gaillard, Villeurbanne, parrains MM. Drevet et Guillemoz. — M. Egbers, 28, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon (2<sup>e</sup>), parrains MM. Desvigne et Guillemoz. — M. Moyne

Si on fait à un chien ayant ingéré une dose mortelle d'amanite phalloïde, alors que l'animal est mourant, une injection de 200 cc. de sérum glucosé à 40 pour 1.000, on amène une véritable résurrection : le chien se met debout, saute et aboie.

Il n'y a pas eu encore d'application pratique de cette méthode chez l'homme. Mais en présence d'un intoxiqué par les champignons il sera facile d'appliquer cette thérapeutique sucrée : injection intraveineuse ou intrarectale (lavement) de sérum glucosé à 40 pour 1.000 (200 à 300 cc.), ingestion de sucre, répétées plusieurs fois par jour.

Cette méthode pourra, du reste, parfaitement être combinée avec d'autres, en particulier avec le traitement organothérapique de LIMOUSIN (mélange estomacs et cervelles de lapins).

En tout cas, comme conclut le professeur BINET : « elle est sans danger, elle ne sera peut-être pas sans efficacité. »

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

### Sur l'âge des sables marins de la Croix-Rousse

PAR M. J. VIRET.

Des travaux de sondage sont actuellement en cours d'exécution en vue de déterminer le meilleur trajet possible du tunnel projeté sous la Croix-Rousse.

Une galerie de recherches, creusée perpendiculairement au Rhône, à la hauteur du n° 1 de la place Chazette, a traversé 110 mètres de mollasse marine avant d'atteindre le granit. Le hasard et aussi la vigilance attentive du chef de chantier ont permis la découverte, dans un lit sableux, à quelques mètres de la ligne de rivage miocène, d'un tronc d'arbre pourri et d'une molaire inférieure d'un sanglier fossile, *Sus major* Gervais.

Cette trouvaille permet de préciser l'âge des sables marins. En effet, *Sus major* est surtout une espèce du Miocène supérieur ou Pontique, mais qui existe cependant aussi à San Isidro, près de Madrid, dans des couches représentant l'extrême sommet du Miocène moyen (sous-étage Sarmatien). Comme le Pontique est ici même continental, c'est donc que le sommet des sables marins de la Croix-Rousse représente l'équivalent du Sarmatien si développé surtout dans l'Europe orientale.

### Notes de folklore colonial

#### Dé l'emploi médical par les indigènes de quelques plantes de l'Oubanghi-Chari (Afrique équatoriale française)

PAR M. A.-M. VERGIAT (Groupe de Roanne)

(Suite)

EUPHORBIAÇÉE, EUPHORBIA SAPINI de Wild. (pl. II).

Noms indigènes : *Vogo* (Banda), *Batigo* (Ali), *Mbi* (Manja), *Donfoni* (Manja), *Sougo-sélé* (Mbaka-Manja), *Kitiby* (Babinga, pygmée).

Arbuste de demi-savane à forme de candelabre, tiges rondes, épineuses, bouquet de feuilles charnues à l'extrémité ; latex blanc abondant.

Floraison en janvier, fructification en février, capsules à trois graines.

Cette plante est employée comme stupéfiant pour les poissons. Le latex vénéneux est employé comme poison d'épreuve (ordalie) en instillation dans les yeux ; il sert également à empoisonner les flèches et les sagaies.

De tous les animaux, seul le rhinocéros consommerait cette plante.

LABIÉE, *COLEUS FLORIBUNDUS* (N. E. Br.) Robyns et Lebrun, variété *LONGIPES* Rob. et Leb.

*Noms indigènes* : *Dazo* (Banda), *Dazou* (Manja).

Herbe cultivée pour son tubercule comestible ; feuilles et tiges velues. La décoction des feuilles, très amère, est employée contre le ténia ; contre les vers oxyures, les feuilles fraîches, froissées, sont introduites dans l'anus.

LABIÉE, *OCIMUM CANUM* Sims.

*Noms indigènes* : *Gowoulou* (Mbi), *Biroulou* (Togbo), *Wélé* (Gbaya), *Tété* (Sango), *Sáhagna* (Manja).

Herbe odoriférante (basilic) cultivée parfois auprès des cases, fleurit en mai-juillet.

La décoction des feuilles est employée contre les douleurs intestinales ; on la fait boire aux femmes après leurs couches et aux enfants venant de naître.

Celui qui a la migraine se frotte les tempes avec des feuilles écrasées dans de l'huile.

Contre la toux, la bronchite, on prépare une décoction des feuilles dans laquelle on jette un peu de farine de maïs ou de manioc et l'on consomme ce potage.

LÉGUMINEUSE CÉSALPINIÉE, *BAUHINIA THONNINGII* Schum. (pl. II).

*Noms indigènes* : *Engé* (Banda), *Douma* (Manja, Gbaya), *Kolongo* (Ali).

Arbre de demi-savane et savane, à l'aspect tourmenté, port étalé ; la forme des feuilles est caractéristique et rappelle celle du réticule ; grappes de fleurs blanches en juillet-août, longues gousses aplaties.

Plante très employée dans la pharmacopée indigène. Propriété générale ; astringent.

La décoction de l'écorce, des feuilles et des jeunes pousses sert à laver les plaies ; la feuille entre dans la préparation de la décoction employée pour soigner la plaie des jeunes filles excisées ; les raclures des gousses vertes sont appliquées sur les blessures et coupures ; l'extrémité des tiges cuites dans l'eau est donnée à mâcher aux enfants qui souffrent des dents. Avec les feuilles cuites dans l'eau on frictionne, dans le cas de douleurs de reins, la partie malade.

Les gousses sont récoltées à maturité et brûlées pour fournir du sel.

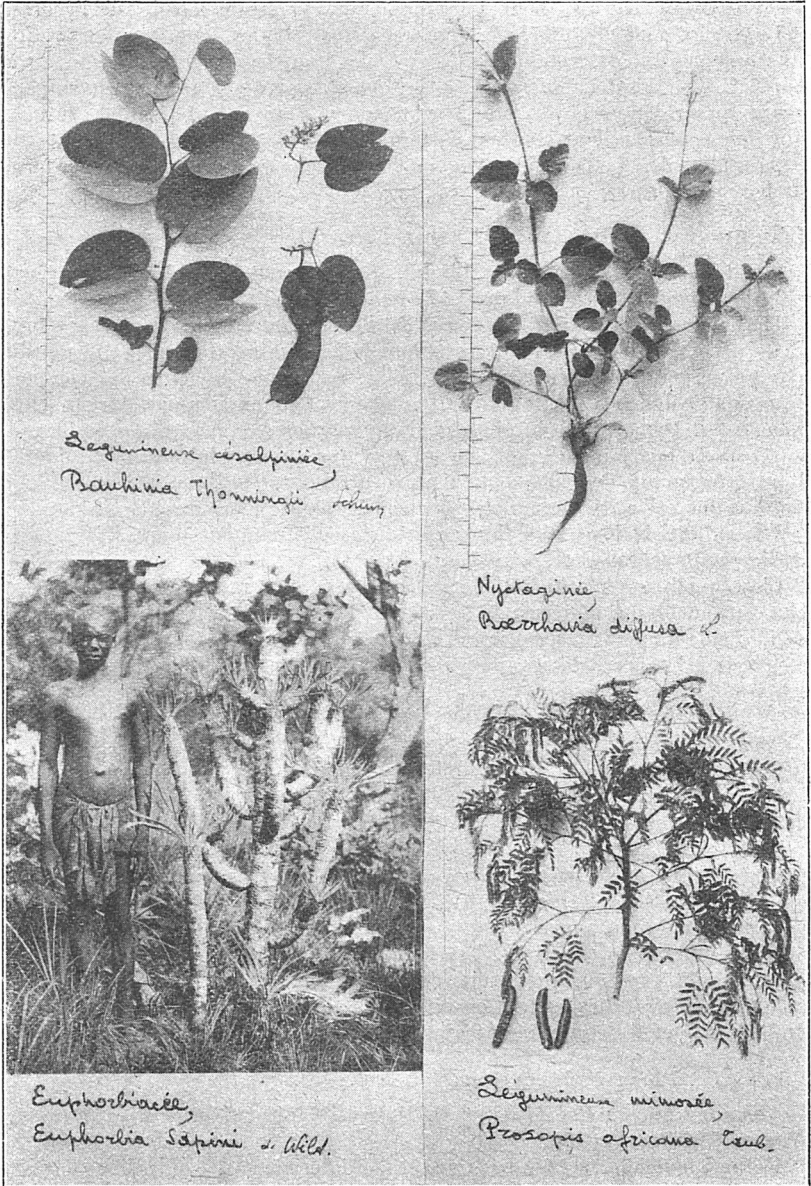
Cet arbre est fétiche du génie *Maoro*.

Les cendres du gui, mélangées à de l'huile, servent à préparer une pommade contre les étouffements, l'oppression. Cette pommade est appliquée sur les côtés de la poitrine du malade en pratiquant un massage, avec le petit doigt, du sternum vers le dos. On l'emploie aussi contre les crows-crows. Mélangées à du sel indigène, les cendres du gui sont appliquées sur les dents dont on souffre.

LÉGUMINEUSE MIMOSÉE, *PROSOPIS AFRICANA* Taub. (pl. II).

*Noms indigènes* : *Engéré* (Banda), *Séré* (Manja), *Mangéré* (Mbi).

Arbre de savane, à feuillage de teinte vert émeraude ; gousses cylindriques,



Leguminosae  
*Baobab* *Thoumouji* *ochus*

Nyctaginaceae  
*Pterochloa diffusa*

Euphorbiaceae  
*Euphorbia sapini* *Wald.*

Leguminosae  
*Prosopis africana* *Leub.*

Pl. II.

noires à maturité contenant une vingtaine de graines de teinte brun-rouge. Les graines écrasées avec celles de *Yé* (Manja), *Lég. mim. Amblygonocarpus*, *Schweinfurthii* Harms., sont un stupéfiant à poissons ainsi que l'écorce.

Contre les douleurs, on expose, la bouche ouverte, les dents dont on souffre aux vapeurs d'une décoction de l'écorce ; les branches de cet arbre servent à confectionner l'autel d'offrandes aux Mânes, *Ngo* des Manja. C'est sur cet arbre qu'on dépose le placenta à la naissance d'un enfant (Manja) ; le bois dur donne un excellent charbon de forge.

Aux filets de chasse et de pêche, on suspend un morceau du gui pour faire de bonnes captures.

LÉGUMINEUSE PÂPILIONACÉE, *URARIA PICTA* (Jacq.) Desv.

*Noms indigènes* : *Kavoro* (Linda), *Damba-yavro* (Lambâsi), *Döngéné* (Manja), *Dambâ-kupéa* (Dakwa), *Te-kana* (Ibâja).

Herbe de broussé ; épi divetueux de fleurs bleues-violacées en octobre.

La décoction de cette plante est donnée à boire à celui qui a été mordu par un serpent ; la décoction de la racine est employée contre les coliques intestinales des petits enfants, les femmes en font aussi usage durant leurs menstrues. Dans le cas de piqûre par un scorpion, on écrase des feuilles et après avoir fait jaillir le sang, on les applique en cataplasme sur la piqûre. Contre les maux de reins, l'indigène suspend une feuille à sa ceinture, au bas du dos et se frictionne avec la racine écrasée.

Les enfants lèchent l'épi floral qui laisse couler un suc doux, laissant un arrière-goût acidulé, très agréable.

C'est aussi une plante fétiche de la chasse aux rats *Ongo* (Banda). Le chasseur cueille un morceau de la tige de cette plante, il le revêt de la peau de la queue d'un rat capturé et en fait un talisman qu'il porte sur lui quand il se livre à la chasse de ces rongeurs.

NYCTAGINÉE, *BERRHAVIA DIFFUSA* L. (pl. II).

*Noms indigènes* : *Kpwalatotcho* (Banda), *Mihalifenda* (Mbâli), *Ndaniñlida* (Ghaya), *Lenjë* (Sango) ; étym. : œil de la lune.

Mauvaise herbe des terrains vagues, bords de sentiers, villages ; panicules de petites fleurs violettes.

Le latex de la racine est employé contre les maux d'yeux. Dans le cas de points de côté, on se frictionne avec la tige et les feuilles écrasées ; elles sont appliquées en cataplasmes sur les foulures et entorses ; la racine aurait des propriétés aphrodisiaques.

Les feuilles sont abortives. Les femmes Sango les cueillent, en font un petit paquet avec quelques fruits de *Sasa* (Sango), plante cultivée *Solanier*, *Solanum*, espèces, elles les font ensuite chauffer, enveloppées dans une feuille de bananier et les consomment ainsi, chaudes, le soir avant de se coucher.

PIPERACÉE, *PIPER UMBELLATUM*.

*Noms indigènes* : *Babela* (Ghaya), *Babira* (Manja), *Gbongo-miya* (Banda), *Namen* (Ndri).

Herbe à feuillage vert tendre, tiges et face inférieure des feuilles blanchâtres, argentée ; quand on les froisse, elles exhalent une violente odeur.

Les feuilles sont employées en frictions contre la migraine, lourdeurs de tête ; avec la décoction, on lave les jeunes enfants, surtout les jumeaux quand ils sont malades. Dans le cas de furoncles, les plaies sont nettoyées avec cette décoction, puis avec une feuille fraîche on fait un pansement occlusif. Les

tiges écrasées avec des grains de sésame et du sel indigène sont consommées contre les vers intestinaux.

POLYGALACÉE, SÉCURIDACA LONGEPEDUNCULATA Fresen.

*Noms indigènes* : *Lacha* (Banda), *Salapô* (Dakpwa), *Malo* (Manja), *Homo* (ibaya), *Hémo* (Ali), *Amoundré* (Nzakara).

Arbuste de demi-savane et de savane, à feuillage retombant de teinte vert émeraude ; la fleur a une odeur de violette, fructification, juillet-août.

L'écorce de la racine exhale une violente odeur de *salicylate de méthyl*.

## BIBLIOGRAPHIE

L. RALLET, *Etude Phytogéographique de la Brenne* (Thèse de la Faculté des Sciences de Poitiers, 1936).

Cette thèse apporte une contribution importante à l'étude de la flore des étangs et des landes, flore déjà connue en partie par les travaux de plusieurs phytosociologues.

Dans cette étude, M. RALLET n'a pas pu appliquer strictement les principes de l'école de Montpellier, il s'en est tenu à l'esprit seulement ; c'est ainsi que la fréquence des espèces n'a pas été obtenue par l'emploi de carrés, mais par de simples déplacements à la surface du terrain ; la terminologie a été simplifiée ; la classification des associations est une classification écologique formée d'ensembles physionomiques ou stationnels ; dans l'analyse floristique de chaque ensemble, M. RALLET répartit les espèces en autant de catégories qu'il y a d'associations ou de groupements participant par leur voisinage au peuplement de cet ensemble ; par exemple pour la lande mésophile à *Erica scoparia* et *Ulex nanus* on a les catégories suivantes : plantes de la lande mésophile, plantes de la lande humide, plantes de la lande sèche, plantes de la prairie humide, plantes de la prairie inondée, plantes de la prairie mésophile, etc. Cette répartition des espèces dans les différents groupes, réalise ce qu'on pourrait appeler un « spectre écologique » qui concorde sensiblement avec la classification des espèces d'après leur degré de fidélité. Cette classification, dit l'auteur, valable pour notre région (la Brenne), devrait être modifiée ailleurs et ce que nous avons pu faire dans une région de plaine au sol uniforme ne serait peut-être pas possible ailleurs ; elle a l'avantage de bien faire ressortir les relations topographiques et génétiques existant entre les associations et nous ajouterons qu'elle rend l'exposé de M. RALLET accessible au plus grand nombre, à ceux surtout qui ne sont pas initiés à la technique phytosociologique. Ces principes posés, l'auteur étudie les groupes suivants : associations aquatiques, associations des plantes amphibies, associations des prairies, associations de landes, associations sylvatiques, associations messicoles. La flore de la Brenne présente de grandes analogies avec celle de la Sologne voisine, flore de terrain siliceux relativement pauvre ; certaines associations y sont assez mal représentées : association à *Cicendia*, lande tourbeuse à *Erica tetralix*, tourbières à sphagnum et aulnaie, par exemple ; l'association la plus importante de la végétation naturelle est la lande à *Ericaria scoparia* et *Ulex nanus*. Les recherches de l'auteur ont porté non seulement sur les phanérogames, mais aussi sur les muscinées, les lichéens, les algues benthiques et planctoniques ; ces dernières lui ont fourni un matériel